

## Question sur mon orientation

Par **emma.etnnn**, le **30/03/2024** à **18:32**

Peut-on faire des études de droit ou devenir avocate, avec l'obtention d'un bac professionnel SAPAT. Parce-que je suis en bac professionnel SAPAT et j'aimerais devenir avocate donc je me posais la question si vous avez la réponse je suis preneuse. Merci

Par **Isidore Beautrelet**, le **31/03/2024** à **06:58**

Bonjour

C'est tout à fait possible !

Pour devenir avocate, il faut d'abord faire des études de droit.

Et pour entrer en fac de droit, il suffit d'avoir le bac, peu importe le type.

Avec votre bac pro vous pouvez donc entrée en face de droit, poursuivre jusqu'au Master et tenter le concours d'entrée à l'école d'avocat.

Toutefois, je ne vous cache pas qu'en tant que chargé de TD, les étudiants venant de bac pro avaient plus de difficultés. Déjà la plupart d'entre eux se rabaissaient, car ils pensaient qu'ils étaient moins bon que leurs camarades de bas généraux ce qui n'est pas forcément vrai.

Cependant cela les faisaient rentrer dans un cercle vicieux, plus ils se disaient qu'ils étaient nuls moins ils étaient motivés à bosser.

Mais il faut aussi dire que les étudiants venant d'un bac pro ont parfois du mal à revenir à un système sans alternance. En effet, il faut attendre en général la troisième année pour pouvoir faire un stage. Repasser à un système 100 % cours, ça peut parfois être compliqué.

Il faudra essayé de vous y réhabituer.

Si vous avez des questions que ce soit sur les cours, les TD ou votre orientation, il ne faudra pas hésiter à créer des sujets sur le forum. Nous sommes là pour vous aider.